

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
2 AOUT 2011
KONTSEILUKO BILKURAREN BILDUMA
AGORRILAREN 2EKOA**

AMENAGEMENT DU BOURG – IMPLANTATION DU CAFE/BOULANGERIE

Le Conseil Municipal approuve le pré programme réalisé par le C.A.U.E 64 relatif à la création d'un multiple rural, à dominante boulangerie-pâtisserie et café, implanté au cœur du village.

Ce pré programme définit principalement l'objectif de la Commune, la localisation du multiple rural (en contrebas du fronton, au carrefour de la mairie et de la départementale). et les éléments du programme tels que la surface des locaux envisagés, les exigences spécifiques par rapport au bâti, aux locaux professionnels, au logement du gérant, le stationnement de la clientèle et enfin l'enveloppe prévisionnelle des travaux.

Une consultation sur dossier de candidature sera organisée en vue de la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation dudit projet. Le Maire a été autorisé à signer le marché de maîtrise d'œuvre à intervenir.

EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE – APPLICATION DE LA PVR

Vu la délibération du 17 octobre 2003 instaurant la participation pour voies et réseaux sur le territoire de la Commune d'AYHERRE, d'une part,

Considérant que l'implantation de futures constructions dans le secteur de la voie communale n° 11 dite d'Etchechoury justifie une extension du réseau d'électricité, d'autre part,

Le Conseil Municipal décide d'engager la réalisation des dits travaux d'extension du réseau d'électricité, dont le coût estimé, après déduction des subventions, s'élève à 2750 € HT et fixe le montant de la participation due par mètre carré de terrain desservi à 0.62 € le m2.

ACCES AUX PARCELLES COMMUNALES A 80, A 46

Pour permettre l'accès aux parcelles communales A 80 et A 46, il serait nécessaire d'instaurer une servitude de passage. Pour ce faire, une réunion à laquelle seront invités M. DITHURBIDE André, M. BIDART Jean-Laurent, Mme NOBLIA Claire, aura lieu en mairie, pour tenter de trouver une solution à l'amiable. Le conseiller de la Commune, Maître LOUSTAU, y sera également présent.

Fait à AYHERRE, le 8 août 2011.

Le Maire,


J.P. BASTERRETOCHE

